

Modificatif au règlement de manoeuvre de l'artillerie antiaérienne

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Modificatif au règlement de manoeuvre de l'artillerie antiaérienne : (ART. 127) . Titre II . T1,
Unités armées du matériel de 40 mm. 39. 55, à pointage moteur équipé du connecteur P. M. 3178 :
Description et entretien du matériel : (ART. 127 bis)

Adresse bibliographique : [S. l.] : Atelier d'Impressions de l'Armée, 1959

Description matérielle : 1 vol. (43 p.) : 10 Dépl. ; 21 cm

Autre variante du titre : [Unités armées du matériel de 40 mm. 39. 55.]
[A pointage moteur équipé du connecteur P. M. 3178.]